



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Madame la Présidente du Conseil Scientifique  
du Parc National des Écrins  
Siège du Parc National des Écrins  
Domaine de Charance  
05000 GAP

Hyères,  
le 15 juillet 2014

Objet : battue d'effarouchement du loup

Madame la Présidente,

C'est avec beaucoup de tristesse et de surprise que nous avons appris la mise en place, jeudi 10 juillet, d'une battue d'effarouchement du loup dans le Valgaudemar, en pleine zone cœur du Parc National des Écrins et pendant la période de reproduction de nombreuses espèces phares du patrimoine montagnard. C'est avec une stupeur plus grande encore que nous avons compris que le conseil scientifique du Parc avait donné son accord !

Sous prétexte de la protection des troupeaux ovins locaux et avec votre aval, une étape importante et grave vient d'être franchie : les Parcs Nationaux français ne semblent plus désignés « pour protéger des processus écologiques de grande échelle ainsi que les espèces et les caractéristiques des écosystèmes de la région » (catégorie II de l'UICN)<sup>i</sup>. Au sein de la communauté naturaliste, personne n'est dupe : il s'agissait bien de « prélever » un loup dans le cœur du Parc, à l'aide d'un artifice législatif consistant à agir en deux temps : effarouchement dans la zone de cœur (en détournant la législation à dessein) puis tir dans la vallée. Mais quelle est la vocation première d'un Parc National si ce n'est de protéger la flore, la faune et les écosystèmes ? Le loup n'est-il plus une espèce strictement protégée en France, au sens de la Convention de Berne<sup>ii</sup> ? Les grands prédateurs sont-ils absents de vos manuels d'écologie ? Et quid des autres espèces fortement dérangées en pleine reproduction : galliformes de montagne, ongulés sauvages ? Le site du Valgaudemar est notamment connu pour sa population de Tétrasyres et de Lagopèdes alpins.

« Compte tenu du caractère exceptionnel et de l'urgence de la situation, le conseil scientifique a donné son accord pour cette démarche. »<sup>iii</sup> Qu'y-a-t-il d'exceptionnel à ce qu'un loup se trouve dans un parc national de montagne ? Où est l'urgence alors que les éleveurs ont eu plus de vingt ans pour adapter leurs pratiques depuis le retour des loups en France ? Par l'organisation de cette battue, le Parc National des Écrins s'est durablement discrédité auprès de l'ensemble des acteurs du patrimoine naturel : scientifiques, associations, usagers... On peut même craindre que son image internationale, jusqu'ici exemplaire, n'en soit écornée.

Madame la Présidente, la filière ovine vit une crise complexe et grave, elle dépend plus que jamais des deniers publics pour survivre. Son seul avenir en montagne réside dans la protection par la prévention, la cohabitation dans le respect des écosystèmes sauvages et des accords internationaux que la France a signés. Le conseil scientifique, censé être indépendant de toute pression politique, est le mieux placé pour l'expliquer avec toute la pédagogie nécessaire.

Un Parc National **se doit** d'être un laboratoire pour mettre en place des pratiques conformes à la conservation du patrimoine naturel, dont les grands prédateurs sont un maillon essentiel ! Dans les parcs américains, cela fait déjà longtemps qu'on s'est saisi de la question et l'effet bénéfique du loup dans le Parc National de Yellowstone<sup>iv</sup> ou du puma dans le Parc National de Zion<sup>v</sup> a été démontré : augmentation générale de la biodiversité, amélioration de la protection des berges des cours d'eau par la végétation, grâce à une régulation naturelle des ongulés sauvages et un effet de « contrôle par le haut » sur la cascade trophique.

En zone cœur, le loup est à sa juste place comme élément essentiel des écosystèmes. Et si l'élevage ovin y est aussi très présent, comme patrimoine culturel, économique ou comme outil de gestion, il n'y est pas indispensable : la « zone de combat », les clairières, les couloirs d'avalanches... existent sans la présence des troupeaux, la montagne entretient toute seule une mosaïque de milieux ouverts et fermés.

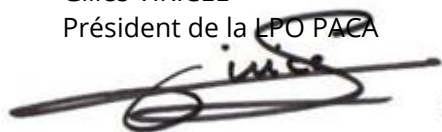
Les éleveurs travaillant dans la zone cœur doivent en accepter les contraintes et la protection doit reposer exclusivement sur la prévention. Face au surcroît de travail, le Parc et l'ensemble des acteurs qui lui sont liés doivent leur apporter un fort soutien financier et humain mais ne doivent certainement pas cautionner les populismes de bas étages et les partisans d'une nature entièrement contrôlée et aseptisée. Il en va de l'essence même de nos Parcs Nationaux et de leur raison d'exister.

Madame la Présidente, nous espérons qu'après ce dysfonctionnement que nous considérons comme très grave, sans doute dû à la précipitation et des pressions diverses et variées, le Parc National des Écrins va se ressaisir et réfléchir à une stratégie viable à long terme pour l'accueil du loup. Le loup prendra la place qui lui revient dans les écosystèmes montagnards du Parc, c'est inévitable et c'est une preuve de leur bonne santé. Il faut dès à présent mettre en place des systèmes de prévention pour les troupeaux. Votre action est importante pour aider à ce processus.

La LPO PACA apportera son soutien à toute action de cohabitation entre la nature sauvage et les bergers. Mais elle n'hésitera pas à prendre ses responsabilités si le Parc s'évertue à ne pas respecter les missions qui lui sont confiées au nom des citoyens français et dans le respect de nos engagements internationaux.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Gilles VIRICEL  
Président de la LPO PACA



---

<sup>i</sup> Lignes directrice pour l'application des catégories de gestion des aires protégées. UICN, 2008.

<sup>ii</sup> Convention du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, annexe II.

<sup>iii</sup> Extrait du site internet officiel du Parc National des Écrins.

<sup>iv</sup> *Trophic cascades in Yellowstone: The first 15 years after wolf reintroduction*. W. J. Ripple, R. L. Beschta, 2011.

<sup>v</sup> *Linking a cougar decline, trophic cascade, and catastrophic regime shift in Zion National Park*. W. J. Ripple, R. L. Beschta, 2006.

### Copies :

- M. le Président du Parc National des Ecrins
- M. le Président du Comité Français de l'UICN
- M. le Président du Conseil Général des Hautes-Alpes
- M. le Préfet des Hautes Alpes